



# Audioconférence DG « COVID – 19 »

**séance du 07 mai 2021**



*Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la crise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.*

## **Télétravail**

**Son allègement est prévu à compter du 9 juin.**

Jusqu'à cette date, pas d'évolution des consignes, nous restons sur un télétravail massif. Au-delà de cette date, il n'y a pas d'échéance, ni de précision sur le devenir du télétravail.

*Pour l'UNSA, certains chefs de services étant encore réfractaires au télétravail, l'allègement des consignes au 9 juin ne doit pas être l'occasion pour eux de refaire passer les agents à un présentiel massif. Nous attendons un retour progressif et par étapes.*

La DG s'engage à faire des rappels en ce sens

**Renforcement du télétravail dans les unités et dotations spécifiques de matériel pour les DOM/COM :**

Selon la DG, l'objectif initial a été atteint. Globalement l'état du parc informatique à destination du télétravail a évolué par l'arrivée de matériel ou en cours de livraison.

Deux points sont à finaliser : la Polynésie et Wallis et Futuna qui attendent la livraison des dernier PC portables.

## **VACCINATION DES DOUANIERS: ouverture et accélération**

**Dès le 10 mai : accès à la vaccination pour les agents prioritaires de plus de 50 ans sans condition.** Les agents SURV font partie des personnels prioritaires. La prise de rendez-vous s'effectuera via Doctolib avec un système d'identification sur des créneaux réservés ou dans des centres de vaccination avec présentation de la commission d'emploi.

**Dès le 12 mai :** accès à la vaccination à toutes les personnes de + de 18 ans via la plate forme Doctolib, en fonction des doses disponibles par prise de rendez-vous.

La DG a réfléchi à de nouvelles populations ayant accès aux vaccinations réservées aux personnels prioritaires. Il s'agira des personnes en contact avec le public (ensemble des bureaux de douanes, les recettes interrégionales, SRE, SRA...)

Le SG a annoncé ce matin la réouverture prévue au 18 mai du centre de vaccination de Bercy avec ciblage des personnels douanes et DGFIP des régions parisiennes (pour la Douane : DI et DR de PARIS).

Une information sera faite à l'attention des personnes concernées âgées de + de 50 ans et celles atteintes de comorbidités, sans limite d'âge, qui n'auraient pas encore eu accès à la vaccination

### ***Priorité pour une 2ème injection pour les agents ayant un motif impérieux de se rendre en outre-mer***

Le médecin de prévention qui peut être joint à tout moment par les agents est le principal interlocuteur, ainsi que les correspondants sociaux.

## **SUSPENSION DU JOUR DE CARENCE POUR LES AGENTS PRESENTANT LES EFFETS SECONDAIRES DE LA VACCINATION :**

La DG maintient que le jour de carence s'appliquera selon la note sur la vaccination du 20 avril dernier. Les agents concernés devront poser un jour de repos ou CA.

*C'est une situation absurde : on peut obtenir 2 jours d'ASA en cas de symptômes, dès lors que l'on en fait la déclaration via le portail Ameli et que l'on réalise un test PCR. Aucune retenue n'est appliquée.*

*Par contre, un agent volontaire pour le vaccin, qui accomplit par la même un geste citoyen, doit se déclarer en CMO et subir un jour de carence en cas d'effets secondaires. Nos dirigeants font preuve d'une grande réflexion sur le sujet !*

### **Masques FFP2**

Les OS ont demandé un élargissement de l'utilisation du masque FFP2 pour les collègues exposés (cas des vols en provenance de Guyane, procédures contentieuses en milieu hospitalier, etc.)

La DG indique qu'une note a été transmise ce matin sur le sujet et que des masques FFP2 ainsi que des blouses jetables seront mis à disposition des agents des DI et DR concernées.

### **Reprise de l'école**

#### ***et problématique liée à la fermeture de classe à partir d'un cas positif COVID***

Les ASA sont possibles selon les mesures antérieures.

Seules les personnes dont les fonctions ne sont pas télétravaillables sont concernées dès lors qu'elles aient des enfants scolarisés jusqu'à 16 ans ou que leur enfant soit handicapé, sans limite d'âge.

Pour les agents ayant accès au télétravail, la DG indique que les parents doivent poser des absences sur leur contingent propre.

*Cette réponse ne nous convient pas. Elle ne démontre aucune forme de solidarité envers des parents qui subissent des événements. De plus, le télétravail a été suspendu durant 3 semaines en avril dernier, pour les parents de jeunes enfants, afin de pouvoir les garder sous couvert d'ASA. Preuve que le télétravail n'est pas compatible avec la garde de jeunes enfants.*

### **Gestion des heures**

**à la BSE de Faa'a :** La DG assure que la problématique suivie avec rigueur par la Direction Régionale qui est vigilante à la préoccupation des agents en termes de service.

**à la BSE de Cayenne-Aéroport :** Les agents de la BSE se voient imposer des récupérations en heures. Peut-on prévoir d'accorder à ces agents des AEA pour les annulations de service de dernière minute" ?

La DG indique que seuls 4 jours de service ont été supprimés suite à l'annulation de vols transatlantiques et que l'encadrement est très attentif et gère les situations avec souplesse et dans l'intérêt des agents. Elle précise que la très bonne activité contentieuse de l'unité a permis aux agents d'avoir un solde positif en heures qui leur permettront de ne pas en perdre.

*Cette approche est inacceptable ! Ces heures ont été faites par les agents. Elles doivent pouvoir être prises lorsque les agents le décident et non pour palier à une baisse de l'activité !*

## **LE HAVRE**

Intervention des autorités pour présence de 2 cas COVID en avril dernier sur un bateau, or la douane n'a pas été informée.

Il est nécessaire de mettre en place un protocole de diffusion de l'information intégrant la Douane.

La DG n'étant pas au courant s'informerait afin de répondre le plus rapidement possible.

## **DIPA**

L'instauration du télétravail a été plus que laborieuse, bien que le CHSCT tente de financer du matériel par le biais d'une enquête auprès des agents.

La DIPA refuse ces achats de matériel en argumentant le principe de précaution et demande l'aval de la DG.

La DG insiste sur le fait qu'il existe un cadre à respecter sur les acquisitions de matériel. Nous sommes dans une logique de santé sécurité au travail. L'aménagement des postes de travail relève donc de la médecine de prévention dans une logique individualisée. Seul le médecin de prévention peut définir les besoins des agents par l'analyse du poste.

Les OS soulignent que nous ne sommes pas dans ce cadre-là.

Aujourd'hui, certains agents travaillent sur une chaise de cuisine, car n'ont même pas un fauteuil de bureau pour télétravailler. Ils demandent un repose souris, un casque identiques à ceux qu'ils ont au quotidien dans leur service.

*Nous demandons que soit attribué aux agents en télétravail, le matériel de base pour ne pas travailler dans des conditions qui sont déplorables. Aucune réponse de la part de l'administration !*

## **Situation de solitude et d'isolement des agents retraités**

Un certain nombre de dispositifs pouvant apporter un soutien psychologique et social sont également à nos retraités. Il faut les orienter vers les correspondants sociaux ou la Mutuelle des Douanes.

## **Tests COVID - Utilisation des Auto-tests à la DGDDI**

Il n'existe pas de doctrine d'emploi d'utilisation des autotests en ministériel ou en directionnel car aujourd'hui l'effort se concentre sur la vaccination. Néanmoins, la DG se mobilise pour doter la DNGCD d'autotests lors de leur missions en mer afin de décider d'une évacuation dans le cas où l'une des personnes à bord présenterait des symptômes.

## **Format du stage des lauréats de l'exa pro de C en B dans la branche SU**

Pour la DG, il faut maintenir la formation en présentiel lorsqu'il y a des attentes fortes.

Les normes sanitaires sont prises en compte l'accueil des 23 stagiaires qui attendent des formations et exercices pratiques qui nécessitent du présentiel.

En marge des questions sanitaires, l'UNSA Douanes a demandé l'usage **de la visio-conférence plutôt que l'audio pour les réunions « COVID » dédiées à la gestion de la crise sanitaire, tout comme la DG l'a mis en pratique lors des réunions avec les Recettes Interrégionales.**

*Curieusement, notre requête n'a pas reçue l'aval de la DG...*

### ***Les chiffres pour la semaine en cours :***

<b>Agents en Télétravail</b>	<b>5636</b>
<b>Agents en isolement</b>	<b>97</b>
<b>Agents en covid +</b>	<b>21</b>

Les chiffres sont en baisse, malgré un « cluster » déclaré à Saverne BSI (3 cas Positifs)

Prochaine réunion prévue dans 15 jours, sauf si l'actualité nécessite d'anticiper ce rendez-vous  
***Prenez soin de vous et portez-vous bien.***

Vos représentants UNSA Douanes